

Institut de la Maison de Bourbon

« Promouvoir la connaissance de l'histoire de France »

« Être le conservatoire des traditions »

« Transmettre les valeurs qui ont fait la France »

Organisme culturel reconnu d'utilité publique

Bimestriel N° 5 - Juillet-août 2016



Les Nouvelles de l'Institut



Page 1	Page 3	Page 4	Page 5	Page 8	Page 8
Samedi 25 juin 2016	Éditorial	Saint Martin de Tours, si célèbre et si méconnu	Les rois Bourbon et la vénerie française	La duchesse d'Anjou Dame de l'Ordre de Malte	Programme à venir Lectures recommandées

Samedi 25 juin 2016

**Assemblée générale de l'Institut de la Maison de Bourbon
Allocution de Monseigneur le Prince Louis**

Mgr le Prince Louis n'ayant pu finalement participer à cette Assemblée, c'est le comte de Beaumont-Beynac qui a lu l'allocution que le Prince avait préparée à cette occasion.

La voici :

Mon Cousin et Cher Président,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir participer à l'Assemblée générale de l'Institut de la Maison de Bourbon. Cet organisme a été voulu par mon grand-père, a été développé avec mon père et il poursuit sa mission sous mon patronage. Mes premiers mots seront pour remercier ceux qui, jour après jour, le font vivre, organisent ses manifestations, donnent corps aux idées et aux projets. Tâches souvent ingrates mais nécessaires.

Je sais combien il est difficile de faire vivre un tel organisme à notre époque. Beaucoup parlent d'histoire, mais peu lui accordent la place qu'elle devrait avoir en faisant connaître et en expliquant les origines et les développements. L'histoire est, pourtant, totalement nécessaire à une société harmonieuse. Elle est un peu, pour une nation, ce qu'est l'éducation pour les jeunes. L'histoire donne les bases, les fondements sur lesquels il est possible de construire l'avenir. Il est donc essentiel de conserver cet objectif que l'Institut s'est fixé dès sa création.

Mais l'histoire ne doit pas être le moyen de défendre on ne sait quel conformisme ou je ne sais quel conservatisme. Je le dis régulièrement, je ne suis pas avec les nostalgiques mais avec ceux qui veulent progresser et tendre à une société plus juste, plus humaine ; une société ayant le sens du bien commun. Par le passé, cette société fut l'œuvre des rois.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

Sacrés, ceux-ci avaient conscience que des limites sont données à toutes les actions humaines, fussent-elles celles d'un roi absolu ! Le droit naturel, le décalogue restent les normes qu'il ne faut pas transgresser.

Cette société dont l'Ancien Régime est un des modèles - j'en ai de plus en plus conscience -, n'est pas seulement celle du passé, mais elle demeure un exemple pour demain. Comment ne pas sentir que le monde issu des idées de la fin du XVIII^e siècle est un monde qui disparaît à force de s'être complètement déshumanisé. Ce n'est pas cela dont les jeunes ont besoin actuellement. Ils souhaitent une société qui retrouve du sens ; une société équilibrée entre les hommes et les choses, entre le matériel et le spirituel. Ne pas le trouver, et encore plus ne pas en avoir l'espoir, pousse d'aucuns à des dérives plus ou moins nihilistes comme l'actualité nous le prouve quotidiennement.

Cette société est à recréer car elle est le contraire du monde actuel basé sur l'accumulation pour quelques-uns et la pauvreté, matérielle et intellectuelle, pour les autres. Quel merveilleux défi s'offre à notre génération !

Il commence par la culture d'où l'importance de l'Institut et de ses fondamentaux : savoir, apprendre, connaître et faire connaître.

Vous me permettez d'insister sur ces points. L'Institut, dans les prochaines années, doit développer ses moyens de mieux faire connaître et comprendre. Il est dommage que 2016 n'ait pas permis de mettre en place le Prix de Thèse. Il doit être une priorité pour l'an prochain. L'Institut de la Maison de Bourbon doit être présent et visible dans le monde universitaire et de la recherche.

Il est non moins nécessaire de renouveler la communication. Vous avez commencé avec le Bulletin dont la diffusion large sera un bon moyen de mieux diffuser les idées et les travaux. Il faut maintenant penser à la communication numérique. Même si elle a ses limites, en particulier, d'être souvent trop éphémère, elle est importante de nos jours car elle correspond au premier réflexe des jeunes.

Ces deux projets, le Prix de Thèse et la communication numérique, sont deux moyens d'approcher de nouveaux publics, notamment les générations qui montent. Tous ceux qui aspirent à une société à reconstruire sur de saines valeurs, celles du réalisme et de la tradition, celles du vrai, du bien et du beau. Les valeurs qui, puisées dans notre histoire, sont celles de l'avenir.

Quel beau défi pour l'Institut !

Merci de m'avoir écouté. Tous mes vœux attentifs vous accompagnent.

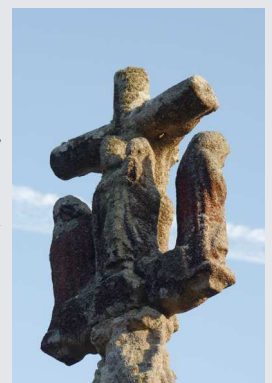
Louis, duc d'Anjou

« Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, c'est un fait historique que notre civilisation, celle de l'Europe et celle de l'Amérique qui en est issue, est, par la manière dont elle est née et dont elle a été formée, une civilisation chrétienne... »

La civilisation antique s'est effondrée aux alentours du V^e siècle... elle est morte et elle n'a laissé place, jusqu'au XI^e siècle, qu'à une longue éclipse de civilisation...

*Et quand au XII^e siècle va naître une civilisation nouvelle qui sera celle de l'Europe et se répandra plus tard sur l'Amérique, c'est l'Église qui la formera dans sa vie intellectuelle et morale, dans sa pensée, ses arts, ses mœurs, ses institutions : tout en elle sort du Christianisme, est pétri par le Christianisme - et ce qui vient de la civilisation antique lui en vient à travers le Christianisme qui l'a assimilé et fait sien, par l'Église qui a conservé en elle la plus grande part des richesses de civilisation du monde gréco-latin et les transmet à l'Europe » (Jean Daujat, in *Connaître le Christianisme*, Éditions Pierre*

Téqui, Quatrième édition, 1992, p. 5).



L'histoire au présent

La période que nous vivons, c'est-à-dire celle où des civils sont tués traitreusement et des prêtres assassinés « pour l'exemple », ne peut qu'amener à une réflexion sur l'histoire et le devenir des sociétés. « *Les civilisations sont-elles mortelles ?* », s'interrogeait Paul Valéry au lendemain de la guerre de 14 et de ses millions de victimes. Se remémorer la fin de l'Empire romain, qui par bien des aspects (scepticisme, cynisme, relativisme) rappelle la crise existentielle que vit la France, pourrait nous y faire penser.

Et pourtant !

Pourtant, il y a aussi une autre lecture de l'histoire de France, celle des sursauts et de l'impulsion qu'a su donner, à de nombreux moments par le passé, ce couple extraordinaire qu'ont toujours formé la dynastie et le peuple de France. En effet, la résignation et l'abandon, voire une sorte de décadence, ont toujours été le fait de certaines « élites » abandonnant le sens du devoir et du bien commun et donc, leur raison d'être. Elles regardent alors souvent vers l'étranger, prêtes à entraîner l'ensemble de la société dans leur vision mortifère. Pensons à la guerre de Cent ans et au parti anglophile, pensons aux guerres de Religion et aux alliances des Ligueurs avec les Espagnols, pensons à la Révolution et au triomphe de la bourgeoisie parlementaire inspirée par l'outre-Manche... Chaque fois, sauf après 1789, le peuple, animé toujours par son bon sens des réalités et sa sagesse naturelle puisés à des racines communes, s'est retourné vers son Roi pour retrouver la paix et reprendre le chemin de la grandeur.

Tout cela vient de loin puisque le premier à montrer l'exemple fut Clovis qui a rompu avec l'Empire romain pour créer une nouvelle forme politique et s'est fait baptiser avec ses soldats pour donner naissance aux nations chrétiennes. Par la suite, ses successeurs ont su renouveler cette alliance essentielle entre le trône et l'autel et la dynastie française, sacrée, a pu être le pilier sur lequel toute la société pouvait reposer et s'épanouir, offrant un incomparable modèle au monde.

Ce renouveau, dont Charles VII et Henri IV demeurent les beaux exemples, aurait pu aussi être celui de la Restauration. Louis XVIII d'abord, qui ne put aller jusqu'au bout de son désir d'être sacré, et ensuite Charles X, avaient compris qu'il fallait retrouver l'antique alliance car, comme le rappelait alors Chateaubriand, c'est elle, notamment, qui garantit les libertés et le progrès partagés pour tous. En France, la royauté est populaire ou n'est pas ! Le destin vint rompre le mouvement auquel le comte de Chambord croyait si fortement qu'il préféra ne pas ceindre la couronne plutôt que de trahir les principes de ses aïeux. Pourtant, aux yeux de l'histoire il n'est jamais trop tard pour reprendre la longue geste des Francs...

L'histoire nous enseigne que l'épreuve (guerre, invasion ou occupation étrangère) permet de mieux discerner ce qui est bon et conforme au bien commun. Notre époque entre dans une nouvelle période de discernement. Le sacrifice des premiers morts ne doit pas rester quelque chose de vain. Bien au contraire, il doit être le déclic d'une prise de conscience collective sans laquelle rien de grand ne peut se produire. L'esprit de Bouvines !

Contrairement à ce que d'aucuns affirmaient à la fin des années 1980, nous ne sommes pas à la fin de l'histoire, mais dans sa poursuite, c'est-à-dire entre un temps de profonde décadence et un autre de renouveau. C'est celui qui est devant nous. Celui de l'avenir. Celui de l'avenir issu du retour de la France, Fille aînée de l'Église, à ses fondamentaux tournés vers l'Espérance...

Prince de Bauffremont
Président

Saint Martin de Tours, si célèbre, si méconnu...

En fêtant le 1700^e anniversaire de la naissance de saint Martin de Tours, nous pouvons nous rappeler l'importance de ce grand saint dans l'histoire de notre pays. Depuis Clovis, les rois francs ont eu une grande dévotion pour lui. Lorsque Charlemagne construit son palais à Aix, il lui adjoint une chapelle, c'est-à-dire un lieu pour la chape, celle de saint Martin. L'une des origines du nom de Capet vient de cette cape. Christophe Delaunay, président de l'Association Culturelle de Saint-Martin-du-Cellier près de Nantes et François-Christian Semur, auteur du livre « Saint Martin, pionnier de la solidarité », évoquent ce personnage majeur de notre histoire. Dans une première partie, ils retracent les étapes de sa vie, en la restituant dans le contexte historique du IV^e siècle.

Le souvenir de saint Martin de Tours est inscrit depuis



le IV^e siècle sur la terre de France et d'Europe. Mais que savons-nous de sa vie, hormis l'épisode du manteau partagé avec un mendiant ? Cet Européen avant l'heure, symbole de la valeur universelle du partage, est né en 316, à Savaria en Pannonie (Szombathely de l'actuelle Hongrie). Il passe sa jeunesse à

Pavie, en Italie, où son père est officier de l'armée romaine. Jeune garçon, il fréquente à l'insu de ses parents païens une communauté chrétienne, découvre la foi en Jésus-Christ et a le désir d'être baptisé. Pourtant, à quinze ans, fils de vétérans, il est enrôlé de force dans l'armée. En 337, à Amiens, il partage son manteau pour en revêtir un mendiant qui meurt de froid. La nuit suivante, le Christ lui apparaît au milieu des anges, couvert du manteau donné au pauvre et déclarant : « *Martin, qui n'est que catéchumène, m'a couvert de son manteau* ». Ce signe engage Martin à être baptisé. En 356, à Worms, en Allemagne, à la veille d'un combat décisif, l'empereur convoque ses soldats et leur demande de se soumettre à la religion de l'Empire. Martin refuse car il se dit d'abord « *soldat du Christ* ». Menacé de mort, il dit pouvoir aller au devant de l'ennemi avec la seule force de la Croix. Comme le lendemain l'ennemi demande la paix, l'empereur laisse Martin quitter l'armée. Il rejoint saint Hilaire, évêque de Poitiers. Il va annoncer l'Évangile à ses parents dans sa Pannonie natale et fait, pour cela, plus de 2500 km. Après un séjour à Milan, il s'isole sur l'île de Gallinaria, non loin de la Corse. Il retrouve ensuite saint Hilaire à Poitiers et fonde le monastère de Ligugé, premier monastère d'Occident. À la demande des Tourangeaux, Martin est élu évêque de Tours, le 4 juillet 371. Toujours à la recherche du silence, il crée le monastère de Marmoutier, près de Tours. Soucieux d'annoncer l'Évangile dans les périphéries, il fonde les premières paroisses rurales de la Gaule. Comme

évêque, Martin est très engagé dans l'annonce de la foi chrétienne. Il n'hésite pas à aller voir l'empereur à Trèves pour défendre l'indépendance de l'Église face au pouvoir politique. Il est un témoin très engagé de la foi chrétienne dans le Dieu trinitaire, s'opposant à l'hérésie arienne, très répandue à cette époque, qui nie la divinité du Christ. Il meurt le 8 novembre 397 à Candés. Il est enterré le 11 novembre à Tours. Le 11 novembre est donc le jour de la fête de saint Martin. De 316 à 397, la vie de saint Martin parcourt donc un siècle de profondes transformations. Après les violentes persécutions des premiers siècles, l'empereur Constantin, par son édit de Milan en 313, décide d'accorder la liberté de culte aux chrétiens. Il se convertit lui-même au christianisme qui devient peu à peu la religion de l'Empire, non sans quelques confusions qui seront dénoncées par Martin. Le IV^e siècle est celui de grands conciles qui ont marqué l'histoire de l'Église, notamment à Nicée pour affirmer la foi en un Dieu Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. C'est le siècle des grands docteurs de l'Église : saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin... Saint Martin est vraiment aux racines chrétiennes de la France et de l'Europe. Après sa mort, son tombeau devient l'un des principaux lieux de pèlerinage. On va à Jérusalem sur le tombeau du Christ, à Rome sur celui de saint Pierre et à Tours sur celui de saint Martin. Une véritable cité sainte, la Martinopole, entoure la basilique monumentale érigée sur son tombeau. Au fil des siècles, le tombeau reçoit la visite de pèlerins venus de toutes les régions de France et d'Europe. Plusieurs papes et tous les rois de France viennent s'y recueillir à diverses époques, contribuant au rayonnement d'un lieu de culte où ont lieu de multiples miracles. Ce rayonnement exceptionnel explique les innombrables églises, chapelles et oratoires dédiés à



Porta nigra à Trèves

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

saint Martin, près de 4000 en France, mais aussi en Europe et dans le monde entier. Le 11 novembre 1918, fête de saint Martin, est le jour choisi pour l'Armistice. Parmi les centaines d'ex-voto dans la crypte de la basilique Saint-Martin de Tours, on peut lire « Merci à saint

Martin » ; il est signé Maréchal Foch.

Dans la prochaine livraison des *Nouvelles*, nous verrons les liens intimes qui se sont établis, depuis la conversion de Clovis, entre saint Martin et nos rois de France.

Christophe Delaunay et François-Christian Semur

Pour approfondir ses connaissances sur la vie de saint Martin de Tours :

- Saint Martin de Tours, par Sulpice Sévère, Éditions du Cerf, Collection Spiritualité, avril 2016 ;
- Saint Martin de Tours, Pionnier européen de la solidarité, par François-Christian Semur, Éditions Hugues de Chivré, septembre 2015.

Deux sites à consulter dans le cadre du 1700^e anniversaire de la naissance de saint Martin :

- Diocèse de Tours : www.saintmartin2016.com ;
- Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours : www.saintmartindetours.eu.

Quelques sujets de méditation...

« Pour construire une civilisation qui perdure, il faut commencer par respecter les principes naturels et reconnaître que le feu brûle, que l'eau désaltère et mouille, que le soleil réchauffe et fait lever le grain, que l'homme ne vit pas seulement de pain, qu'un enfant n'est pas un objet non identifié dans le ventre de sa mère... » (P. Jean-François Thomas, s.j., in *Les mangeurs de cendres*, p. 29).

« Louis XIV n'est pas grand par ses maîtresses, pas plus qu'Alexandre pour ses aventures passagères. Leurs infidélités ne sont que poussières comparées à la fidélité première de leur engagement vis-à-vis d'une mission qui les dépassait » (P. Jean-François Thomas, s.j., in *Les mangeurs de cendres*, p. 111).

« Au-delà du christianisme, il n'y a rien. Il n'y a pas de place pour une autre expérience religieuse. Il faut donc se résigner à un monde absolument dépourvu de sens... » (Pierre Chaunu, in *De l'histoire à la prospective*, p. 393).

Les rois Bourbon et la Vénérie française

Le texte qui suit est un résumé de la conférence donnée le 6 juin 2016
à l'Institut de la Maison de Bourbon
par Marie-Joseph de Boisdeffre.

La vénerie est un mode de chasse très ancien qui consiste à poursuivre un animal avec une meute de chiens. La mise à mort a lieu, en principe, à l'arme blanche, les armes à feu étant, normalement, exclues.

La vénerie française s'est développée, en grande partie, grâce aux Bourbons et à leur passion de la chasse à courre. D'Henri IV à Louis XVI, tous les Bourbons ont chassé et ont largement contribué à l'organisation de l'institution.

De nos jours, même menacée par des courants écologiques très forts, la vénerie française, la dernière qui reste en Europe de ce type, est toujours un mode de chasse splendide. Il est sans autre exemple dans les États européens et même dans le monde qu'une telle tradition cynégétique ait perduré malgré l'abolition de la monarchie.

Il est vrai que la grande vénerie, celle qui se pratique à cheval, exige de gros moyens : chevaux, chiens, forêts et larges espaces où les animaux - essentiellement des grands ongulés : cerfs, chevreuils et sangliers - peuvent se déployer.

La monarchie française a pu développer cette tradition en l'incorporant à la vie de la Cour : le roi conduisait lui-même le laisser courre et avait une influence directe ou indirecte sur toute l'organisation de la vénerie.

I. L'influence royale sur les personnes

a) Le propre comportement du roi

Le roi de France est un roi guerrier à la tête de ses armées et ceci, jusqu'à Louis XVI. La chasse est le moyen de se préparer à la guerre. Le roi doit d'abord savoir bien se tenir à cheval, être endurant, comprendre ce qui se passe sur le terrain, donner les ordres appropriés, décider de l'animal chassé au départ et en cas de change, prendre les décisions nécessaires pour relancer l'animal ou en lancer un autre.

Au préalable, il doit s'assurer que les piqueux et les valets de chien ont fait leur travail. Après la chasse, il fait « les honneurs » et invite quelques participants à des « petits soupers ».

Souvent, comme Louis XV, il « fait le bois » et sert lui-même à la dague, ce qui est périlleux. La chasse est un passe-temps dangereux : Louis XIV et Louis XV s'y sont blessés en chutant. Un tel exercice forge une personnalité courageuse, propre à conduire la guerre. Le courage exceptionnel de Louis XV à Fontenoy, qui le conduisit à la victoire, n'est-il pas dû, en bonne partie, à sa pratique de la chasse ?

Le roi exige que la haute noblesse - celle qui commande en général aux armées - soit capable de suivre un laisser courre et procède aux vérifications nécessaires.

La chasse est, aussi, un moyen d'oublier les chagrins et les soucis politiques : Louis XIV chasse beaucoup quand il sait que son fils unique, le Grand Dauphin, va mourir, Louis XVI chasse beaucoup lors de ses difficultés avec les Parlements...

b) Le roi était entouré de collaborateurs compétents

Le roi choisissait, lui-même, le grand veneur, charge qui relevait, en général, des princes du sang (par exemple, le comte de Toulouse, fils légitimé de Madame de Montespan).

En fait, le commandement de la vénerie royale reposait sur les piqueux - il y en avait quatre sous Louis XV -, chargés, chacun, de diriger une meute de chiens. Ils étaient le fer de lance de la vénerie royale. Louis XV les estimait beaucoup.

Les piqueux furent, souvent, d'excellents collaborateurs aux talents multiples : Dampierre, qui commandait l'équipage de daims, a composé des fanfares de circonstance qui sont encore sonnées aujourd'hui. Ces fanfares permettaient aux participants de suivre le déroulement de l'action.

De nombreuses personnes servaient à soigner les chiens et les chevaux.

D'autres gardaient les forêts. Elles étaient nommées par le roi ou par délégation du roi.

Sous Louis XV, la chasse royale faisait vivre à Versailles 1300 personnes et représentait 20% des dépenses de la maison du roi.

Les chasses étaient théoriquement ouvertes à tous, mais le roi invitait qui il voulait. Certains invités étaient à cheval, les princes du sang, les officiers généraux, les parlementaires, même les rois - l'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette, suivit la chasse pendant son séjour à Versailles. Les carrosses étaient réservés aux ambassadeurs, à ceux qui ne montaient pas à cheval ou mal, telles Madame de Pompadour et la reine Marie-Antoinette.

II. L'influence royale sur les animaux et l'environnement

a) Le gibier

Les rois chassaient essentiellement le cerf, le chevreuil, le daim et le loup et ce, en toutes saisons, même si le printemps était plus calme, pour éviter le dérangement des femelles mettant bas. Le gibier était très abondant.

Le roi disposait d'une administration, les capitaineries des chasses qui gardaient et évitaient le braconnage.

Le Grand dauphin, fils de Louis XIV, chassait le loup qui pullulait lors des hivers très froids. Les filles de Louis XV avaient une meute pour le daim qui disparut avant la Révolution.

Le gibier, autre que la viande de la curée réservée aux chiens, était distribué, selon des usages très précis, aux gens de la Cour et au personnel qui s'occupait des chasses. Comme aujourd'hui encore, on donnait une partie de la venaison au propriétaire du terrain où était pris l'animal.

b) Les chiens

La meute était « créancée » selon l'animal chassé. Les meutes créancées permettaient d'éviter les changes et d'avoir des résultats exceptionnels. Tous les rois ont essayé la vitesse et l'endurance des meutes par des croisements appropriés. Beaucoup de chiens venaient d'Angleterre - la chasse au renard, peu pratiquée en France mais depuis toujours en Angleterre, nécessitait des chiens rapides. Louis XIV n'hésitait pas à faire peindre ses plus belles chiennes par Desportes et Louis XV par Oudry.

La vénerie royale comprenait trois cents chiens à Versailles. Tous ces chiens, que Louis XV aimait légers et rapides, sont les ancêtres des chiens d'ordre d'aujourd'hui.

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

d'hui (9 races pour environ 30 000 chiens).

c) Les chevaux

À Versailles, les écuries royales comprenaient trois cents chevaux destinés à la vénerie, dont trente pour le service personnel du roi.

Louis XV fut soucieux d'améliorer les races et ses chevaux étaient des croisements d'étalons venus du Suffolk.

Les chasses se pratiquaient au galop et non au trot comme aujourd'hui et le roi disposait de chevaux de relais qui lui permettaient un train rapide.

Les chevaux de vénerie étaient aussi utilisés par les régiments montés de la maison du roi : mousquetaires, cheval-légers, gendarmes.

d) Les Territoires

Le roi disposait d'immenses forêts autour de Paris, forêts également utilisées pour le bois d'œuvre.

De nombreuses forêts, dont Versailles, ont disparu ou presque, mais les principales grandes forêts autour de Paris - Compiègne, Fontainebleau, Rambouillet, Saint Germain - sont issues du domaine royal.

e) Les bâtiments

La plupart des palais royaux autour de Paris ont servi de rendez-vous de chasse. La Cour allait en automne à Fontainebleau et l'été à Compiègne. Le conseil du roi suivait et le roi emportait, dans son carrosse, les documents qu'il voulait consulter et annoter et mêlait, ainsi, les plaisirs du roi à ceux de la fonction de gouvernement.

Louis XV fit construire des pavillons de chasse qui lui permettaient d'échapper à la cérémonie du « grand couvert » à Versailles. Ces pavillons, en général construits selon les plans d'Ange-Jacques Gabriel, étaient petits. La plupart ont disparu. Le seul, encore utilisé pour la chasse aujourd'hui, est celui de la forêt de Dreux qui date du XVIII^e siècle.

f) Les arts

Les arts se sont beaucoup inspirés des scènes de chasse et de vénerie à travers les peintres royaux comme Desportes ou Oudry. Ceux-ci ont, certes, travaillé « à la flamande » avec force détails, mais, aussi, avec la recherche d'équilibre qui caractérise le XVIII^e siècle français.

La musique de trompe de chasse est née au XVIII^e siècle avec l'invention de la trompe actuelle - en ré grave si

caractéristique -, qui remplaça la corne de chasse - la pibole d'aujourd'hui.

Le marquis de Dampierre, qui dirigeait l'équipage de daims des filles de Louis XV, composa des fanfares de circonstance qui sont en-



core sonnées aujourd'hui, tels « le bat-l'eau », « le débouché »

ou « la curée ». Des musicologues pourraient retrouver les ancêtres de ces fanfares dans la musique royale de l'époque...

En conclusion

La chasse constituait un des rares moments où les rois pouvaient parcourir et connaître la campagne française. La vénerie leur permit certainement d'être plus près du peuple et de soulager bien des misères.

Après la Révolution, la vénerie renaquit de ses cendres avec Bonaparte qui aimait galoper à la tête de ses généraux. Les meutes de chiens avaient certainement été sauvées par les piqueux qui les avait dispersées.

La vénerie royale fut supprimée en 1830 par Louis-Philippe, mais les membres de la famille royale continuèrent à chasser. Napoléon III s'adonna également à cette pratique et cela continua jusqu'aux chasses présidentielles...

Aujourd'hui, Chambord est devenu la « nursery » des cerfs de France et Rambouillet garde des cerfs Sika issus du Japon qui ne sont pas courus par les équipages de cerfs français, du moins en principe.

C'est grâce aux efforts des rois Bourbon que la vénerie a perduré et qu'elle est restée très vivante aujourd'hui. Mais, à l'instar de la corrida et des courses de chevaux, elle est fortement menacée par les courants extrémistes.

Dans le débat très vif actuel, il est plus que nécessaire de rappeler cette grande et noble tradition royale...



Samedi 25 juin 2016

Madame la duchesse d'Anjou reçue en qualité de Dame de l'Ordre de Malte

Lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste par l'Ordre de Malte, Madame la duchesse d'Anjou a été reçue en qualité de Dame Grand-Croix d'Honneur et de Dévotion de l'Ordre Souverain de Malte.



La cérémonie, présidée par S. Ém. le cardinal Jean-Louis Tauran, camerlingue de la Sainte Église et bailli de l'Ordre de Malte, s'est dérou-



lée en la chapelle royale du Château de Versailles. La messe était célébrée par S. Exc. Mgr Guy Thomazeau, chapelain de l'Association française des membres de l'Ordre de Malte.

Programme à venir.

Conférence organisée par l'IMB, à Paris :

- **3 octobre** - Le comte Thierry de Seguin-Cohorn traitera : « *Le duc d'Angoulême et les Cent Jours* ».

Événements culturels organisés en dehors de l'IMB :

- **8 octobre** - Célébration, à Reims, du 1200^e anniversaire du sacre de Louis le Pieux.
- **8 octobre** - « *Sur les pas de Jean-Pierre Calloc'h* », journée organisée à l'île de Groix en Bretagne, par le Cercle Jean-Pierre Calloc'h de Vannes.

Autres :

- **24 et 25 septembre** - 104^e Pèlerinage légitimiste de Sainte-Anne d'Auray.

Lectures recommandées.

- *Les mangeurs de cendres*, par le P. Jean-François Thomas, s.j., Via Romana, 2016.
- *Connaître le Christianisme*, par Jean Daujat, Éditions Pierre Téqui, Quatrième édition, 1992.

L'adresse du site de l'IMB a changé.

Désormais, votre site se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.royaute.info>



Institut de la Maison de Bourbon

Association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique

Siège social : 81, avenue de la Bourdonnais 75007 Paris
☎ : 01 45 50 20 70 - ✉ : contact.royaute@wanadoo.fr
Site Internet : www.royaute.info



Les Nouvelles de l'Institut

Directeur de la publication : Prince de Bauffremont
Rédacteur en chef : Dominique Coudé
Dépôt légal à parution
I.S.S.N. : 2490-6700 - CPPAP : 0121 G 92953
Le numéro : 5 euros - Abonnement : 20 euros